



---

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### I. OBJET DU MARCHÉ

**Déplacement de l'armoire de comptage du poste de refoulement de l'Hôpital et démolition de l'abri existant - Commune du Saint-Esprit –RELANCE**

Type Marché : Travaux

Lieu d'exécution : SAINT-ESPRIT

### II. PROCEDURE ET FORME DU MARCHÉ

Un marché public passé selon la procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 R.2123-4 à 7 du Code de la Commande Publique en vigueur.

Il s'agit d'un marché ordinaire qui sera conclu par bon de commande

Les variantes sont interdites.

Il n'est pas prévu de division en lots. En effet, le périmètre des travaux est restreint et ne justifie pas la coactivité.

L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements et en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

### III. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CONTENU DE L'OFFRE :

#### Au titre de la candidature :

Situation juridique - références requises

- les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Copie jugement pour redressement judiciaire ou déclaration d'absence de procédure
- Extrait Kbis de moins de trois mois ou carte d'inscription au Registre des Métiers
- Attestations fiscales et sociales
- Attestations d'assurance

Capacités professionnelles et techniques :

- Moyens humains (Effectif, CV des intervenants, habilitation électrique)
- Moyens matériels
- Références en adéquation avec la prestation demandée

#### Au titre de l'offre :

- CCP signé du candidat
- Décomposition du Prix Global Forfaitaire fournie par le candidat
- Mémoire technique selon le cadre de réponse

### IV. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Le Prix 55%
- La valeur technique 45 %
  - Méthodologie : pose du câblage, continuité de service, mise en service, démolition et **évacuation de l'abri** (20 points)
  - Moyens humains : personnel dédié à la mission (50 points)
  - Moyens matériels : adéquation du matériel proposé avec la demande (30 points)

## V. NEGOCIATION

L'entité adjudicatrice se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis une offre conforme.

## VI. CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET DE REMISE DES PLIS

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Conditions de remise des plis :

Seule la transmission par voie électronique dématérialisée est autorisée conformément à l'article R2132-7 du code de la Commande Publique en vigueur.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr> -Rubrique : Entreprises – Fournisseurs – prestataires

L'offre sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise :

- Les certificats et attestations de l'article R2143-8 du code de la Commande Publique.
- Le candidat devra fournir les attestations d'assurance à jour pour toute la durée de la prestation pour : Responsabilité civile et pour responsabilité professionnelle.

Le délai imparti par l'entité adjudicatrice à l'attributaire pour remettre ces documents sera précisé dans le courrier d'information.

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le profil acheteur de la CAESM à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

L'entité adjudicatrice se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation **au plus tard le 25/11/2021**, dernier délai. Le candidat devra alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par le candidat, la date limite de réception des offres est reportée, un nouveau délai sera applicable en fonction de cette nouvelle date.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par l'opérateur économique **au plus tard le 23/11/2021** via le Profil d'Acheteur : <https://www.marches-securises.fr>. Une réponse sera apportée par l'entité adjudicatrice par le même biais **au plus tard le 25/11/2021**.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Délai de validité de l'offre : 180 jours à compter de la date limite de réception de l'offre.

**Date limite de réception de l'offre : 30/11/2021 (12 :30)**

Numéro de référence attribué au marché par l'entité adjudicatrice : CAESM/DCE/85/2021

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Martinique. 12, Rue Citronniers, Lieu-dit Plateau FOFO CS 17103 , 97271 SCHOELCHER

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Date d'envoi à la publication : 16/11/2021**